

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 4 avril 2019
Nombre des Membres en exercice : 78

OBJET : 2019 03 10 - FIN-(7.1) - VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2019 DU BUDGET PRINCIPAL

DATE DE CONVOCATION : 28 MARS 2019

DATE DE L’AFFICHAGE : 11 AVRIL 2019 de l’extrait de Délibération

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s’est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

Le Conseil Communautaire décide de modifier ainsi l’ordre du jour : Retrait de la délibération n°2019_03_39 « Délégation ponctuelle du droit de préemption urbain à l’EPFL » (devenue sans objet) et ajoute la délibération n°2019_03_39 « Constitution d’un groupement de commandes en vue de la passation de marchés de travaux de voiries et réseaux à Lucey ».

<u>Étaient présents :</u>	André FONTAINE, Jean-Louis CLAUDON, André FONTANA, Denis PICARD, Xavier RICHARD, Christelle AMMARI, Gérald LIOUVILLE (ayant la procuration de C. VERDELET), Jean-Luc LELIEVRE, Claude MANET, Jean-Luc STAROSSE, Emmanuel PAYEUR, Bernard FABING, Fabrice CHARTREUX (ayant la procuration de K. JUVEN), Laurent GUYOT, Francis SIEDLECKY, Roger SILLAIRE (ayant la procuration de Y. AGRIMONTI), Christophe MAURY, Isabelle GUILLAUME, Patrice KNAPEK, Bernard DOMINIAK, André MAGNIER, Michèle PILOT, Philippe MONALDESCHI, Isabelle GASPARD, Bruno BECK, Bernard DROUIN (ayant la procuration de R. MATHIEU), Raphaël ARNOULD, Gérard BOULANGER, Christine THERMINOT, Damien BRASSEUR, Michel NOISETTE, Frédérique SAUVAT, Roger JOUBERT, Chantal PIERSON, Patrick THIERY, Philippe HENNEBERT, Patrick FLABAT, Alde HARMAND (ayant la procuration de G. HOWALD), Lydie LEPIOUFF (ayant la procuration de C. GAY), Jorge BOCANEGRA, Christine ASSFELD LAMAZE (ayant la procuration d’A. BOURGEOIS), Olivier HEYOB (ayant la procuration de M. VERGEOT), Catherine BRETENOUX (ayant la procuration de F. EZAROIL), Lucette LALEVEE, Marie VIOT (ayant la procuration de C. CAMUS), Mustapha ADRAYNI (ayant la procuration de F. DE SANTIS), Guy SCHILLING, Pascal MATTEUDI, Etienne MANGEOT (ayant la procuration de S. LAGARDE), Thierry BAUER, Marie-Jeanne CHRETIEN, Alain COCUSSE, Christian HAZARD (ayant la suppléance de JM. HORNUT), Jean Pierre COUTEAU.
<u>Étaient excusés :</u>	Thierry COLLET, Yolande AGRIMONTI, Régis MATHIEU, Clément VERDELET, François MANSION, Kristell JUVEN, Fabrice DE SANTIS, Gérard HOWALD, Alain BOURGEOIS, Matthieu VERGEOT, Catherine GAY, Claudine CAMUS, Fatima EZAROIL, Stéphanie LAGARDE, Jean-Marie HORNUT.
<u>Avis de procuration :</u>	11 avis de procuration
<u>Avis de suppléance :</u>	1 avis
<u>Secrétaire de séance :</u>	André MAGNIER
<u>Nombre de présents :</u>	54 présents
<u>Nombre de votants :</u>	65 votants

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
 Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;
 Vu débat sur les orientations générales du budget principal et des budgets annexes pour l'année 2017 dont l'assemblée fut saisie le 7 février 2019 ;
 Vu l'avis de la commission des maires réunie le 21 mars 2019 ;
 Vu l'affectation des résultats 2018 ;

Conformément à l'article 11 de la loi d'Orientation Budgétaire n°92-125 du 6 février 1992, relative à l'Administration Territoriale de la République, l'assemblée fut saisie le 7 février 2019 d'un débat sur les orientations générales du budget principal et des budgets annexes pour l'année 2019.

Suite à ce débat, le Président et le Vice-président présentent le projet de budget primitif pour l'année 2019 de la Communauté de Communes Terres Toulaises (budget principal 70000).

En outre, il est procédé à la reprise des résultats 2018.

La lecture des chapitres que le projet de budget comporte avec toutes les explications nécessaires sont données.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à la majorité, Messieurs MANGEOT (ayant la procuration de S. LAGARDE), BAUER et FONTANA votant contre ; Messieurs DOMINIAK, FLABAT et Madame AMMARI s'abstenant, décide :

- de Valider la création d'autorisations de programme (AP) comme suit :

N°	Libellé	Montant AP	Précision
1901	Pôle d'Echange Multimodal de Toul	707 946	Engagement pris le 7 février 2019
1902	Extension du centre aquatique	50 000	Etudes 2019 uniquement
1903	Centre nautique André Vecker	30 000	Etudes 2019 uniquement
1904	Participation numérique THD	2 300 000	Accompagnement Région 2019-2024

- d'Adopter le budget primitif 2019 du budget principal de la Communauté de Communes Terres Toulaises comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

BALANCE GENERALE :

en €	Dépenses	Recettes
Investissement	5 486 034,04	5 486 034,04
Fonctionnement	24 602 108,31	24 602 108,31
TOTAL	30 088 142,35	30 088 142,35

Total des opérations réelles/mixtes et d'ordre :

en €	Dépenses		Recettes	
	Réelles et mixtes	Ordre	Réelles et mixtes	Ordre
Investissement	4 986 034,04	500 000,00	2 124 925,73	3 361 108,31
Fonctionnement	21 441 000,00	3 161 108,31	24 302 108,31	300 000,00
TOTAL	26 427 034,04	3 661 108,31	26 427 034,04	3 661 108,31

- d'Autoriser le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
 Fabrice CHARTREUX

